

BONDUELLE
Société en commandite par actions au capital de 57 102 699,50 €.
Siège social : La Woestyne, 59173 Renescure.
447 250 044 R.C.S. Dunkerque

Villeneuve d'Ascq, le 13 décembre 2021

Communiqué

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 02 DÉCEMBRE 2021

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Bonduelle s'est tenue à l'hôtel Novotel Lille - Aéroport de Lesquin ce 2 décembre 2021 et l'ensemble des résolutions soumises au vote ont été approuvées.

En particulier, ont été adoptées les résolutions suivantes :

- **la 3^{ème} résolution relative à l'affectation du résultat de l'exercice et la fixation du dividende** dont le montant s'élèvera à 0,45€ par action. Le détachement du coupon interviendra le 3 janvier 2022 et le paiement du dividende sera effectué le 5 janvier 2022.
- **les 5^{ème} et 7^{ème} résolutions**, renouvelant les mandats de Monsieur Martin Ducroquet et Madame Cécile Girerd-Jorry en qualité de membres du Conseil de Surveillance.
- **la 6^{ème} résolution** nommant Madame Agathe Danjou en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance.

Au cours de cette Assemblée, la Direction générale du groupe a également répondu aux questions posées par les actionnaires, et développé les engagements du Groupe visant à générer à la fois performance économique et impact positif pour la Société, l'alimentation, les Hommes et l'environnement.

La Gérance